

Nous obtenons, pour les œuvres de bienfaisance et l'enseignement dans les provinces, un total global de \$506,344,278.

Passons maintenant à la statistique relative aux municipalités. Il va sans dire que les chiffres ne sont pas complets; ce sont ceux, en tout cas, que le Bureau de la statistique a pu réunir. Je prie la Chambre de bien vouloir permettre que ces données soient imprimées dans le *hansard* sous forme de tableaux afin que le lecteur les comprenne mieux.

Etat estimatif, préparé par le Bureau fédéral de la statistique, des sommes dépensées par les municipalités canadiennes pour les œuvres sociales pendant la période quinquennale de 1931-1935.

et

Les dépenses des commissions scolaires pendant la période quinquennale de 1931-1935.

	*Période quinquennale de 1931-1935
Santé:	
Y compris l'application des lois sanitaires et l'hygiène.. ..	\$ 36,631,467
Œuvres de charité ou récréatives:	118,235,836
Y compris les subventions et l'as- sistance aux institutions de bienfaisance et aux hôpitaux; les secours aux pauvres et l'as- sistance publique.	
Total œuvres sociales.. ..	\$154,867,303
Dépenses ordinaires des commis- sions scolaires.. ..	**457,726,057
Total pour les œuvres sociales et les écoles.. ..	\$612,593,360

* La statistique relative à la santé et aux œuvres de charité se fonde sur le total des dépenses des années 1931, 1932 et 1933, et sur la moyenne de ces trois années applicable à 1934 et 1935.

** La statistique relative aux écoles se fonde sur le total des dépenses pour les années 1931, 1932, 1933 et 1934, et sur la moyenne de ces quatre années applicable à 1935.

J'ai cité ces chiffres à la Chambre, monsieur l'Orateur, parce qu'en calculant ce que le Canada dépense pour sa défense, et en comparant cette somme à ce que le Canada dépense pour le bien-être social il est nécessaire de tenir compte de tout ce qui a été dépensé dans chaque cas. Au chapitre du bien-être social, il faut comprendre, comme je l'ai indiqué, les sommes dépensées par les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral.

Quiconque examine ces chiffres et désire être juste à l'égard des contribuables du pays, du pays même et aux gouvernements provinciaux, municipaux et fédéral, devrait citer tous les chiffres que j'ai donnés à la Chambre aujourd'hui.

Je crois qu'à la lumière de cette comparaison il semble que nous n'ayons guère à nous préoccuper de savoir si le contraste est favorable au bien-être social et contraire à la défense fédérale. Cependant, voici le texte que la Chambre est invitée à adopter:

La Chambre constate avec inquiétude les alarmantes augmentations de dépenses proposées par le Gouvernement pour la défense nationale, en regard des prévisions insuffisantes pour le bien-être social de toutes les parties de la population canadienne.

Il est clair d'après sa rédaction que l'amendement de l'honorable député de Vancouver-Nord exige que l'on tienne compte de la sécurité sociale de tous les groupes de la population canadienne, ce qui signifie, va sans dire, l'œuvre des provinces et des municipalités aussi bien que du Dominion. Si on considère les chiffres cités aujourd'hui il me semble qu'il ne devrait pas se trouver un seul membre du parti responsable de l'amendement pour l'appuyer; ils devraient demander de le retirer. Toutefois, de pareilles comparaisons et de pareils contrastes sont à côté du sujet. Ces crédits sont nécessaires ou ne le sont pas pour les fins de la défense. La dépense des fonds que nous voulons affecter à la défense ne peut pas se justifier par une comparaison à autre chose, mais elle peut se justifier seulement par les besoins de la défense. On pourrait peut-être invoquer d'autres arguments à l'appui de cette dépense, mais je prétends que toute critique du Gouvernement au sujet des crédits de la défense doit porter sur la somme que nous affectons à des fins de défense eu égard à la situation mondiale et à la position du Canada par rapport aux dangers qui pourraient surgir. Je demanderai aux honorables membres du groupe responsable de l'amendement s'il y en a parmi eux qui, à la lumière de la situation mondiale, pensent que nous dépensons trop pour fins de défense au Canada en ce moment.

M. WOODSWORTH: C'est ce que nous prétendons. Il n'est pas nécessaire de le répéter. Il est tout à fait absurde à mon sens de dépenser autant que nous le faisons.

Des VOIX: A l'ordre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si telle est l'attitude de mon honorable ami, il n'a pas eu le courage de le dire dans son amendement. C'est sur ce point que je critique l'amendement. Je sais fort bien ce qui se produira avec le temps. Que les dangers augmentent dans une certaine mesure, et nous verrons quelle sera l'attitude des honorables membres qui appuient l'amendement. Ils